

	Ref Article	Nom OS	N°Amendement	Texte Amendement
<p align="center">TITRE I : ORGANISATION EN CORPS, CADRES D'EMPLOIS ET EMPLOIS CHAPITRE I : PRINCIPES D'ORGANISATION Section 1 : CORPS, CADRES D'EMPLOIS, STATUTS PARTICULIERS</p>		FSU	13	<p>Texte de l'amendement Livres IV TITRE Renommer le livre IV : « Principes de gestion des carrières, de la formation professionnelle » Exposé des motifs: le titre choisi ne dit rien du contenu infra. L'ensemble des titres du chapitre témoigne du caractère un peu fourre-tout du livre IV. Il convient alors de titrer le livre de manière explicite quant au contenu.</p>
			14	<p>Texte de l'amendement Titre I du Livre IV Déplacer l'ensemble du titre I dans un livre I bis distinct, placé après le livre I. Exposé des motifs : ces dispositions sont structurelles pour l'organisation des carrières, le droit à la carrière et l'organisation de la fonction publique. Il convient de les placer plus haut dans le code.</p>
<p align="center">TITRE IV : ACTION SOCIALE CHAPITRE I : DEFINITION ET OBJECTIFS</p>	T4	FSU	15	<p>Texte de l'amendement Déplacer l'ensemble du titre IV à la fin du livre I et le rénuméroté IVbis Exposé des motifs : l'action sociale est un droit et, dans les faits, aussi une protection pour les personnels.</p>